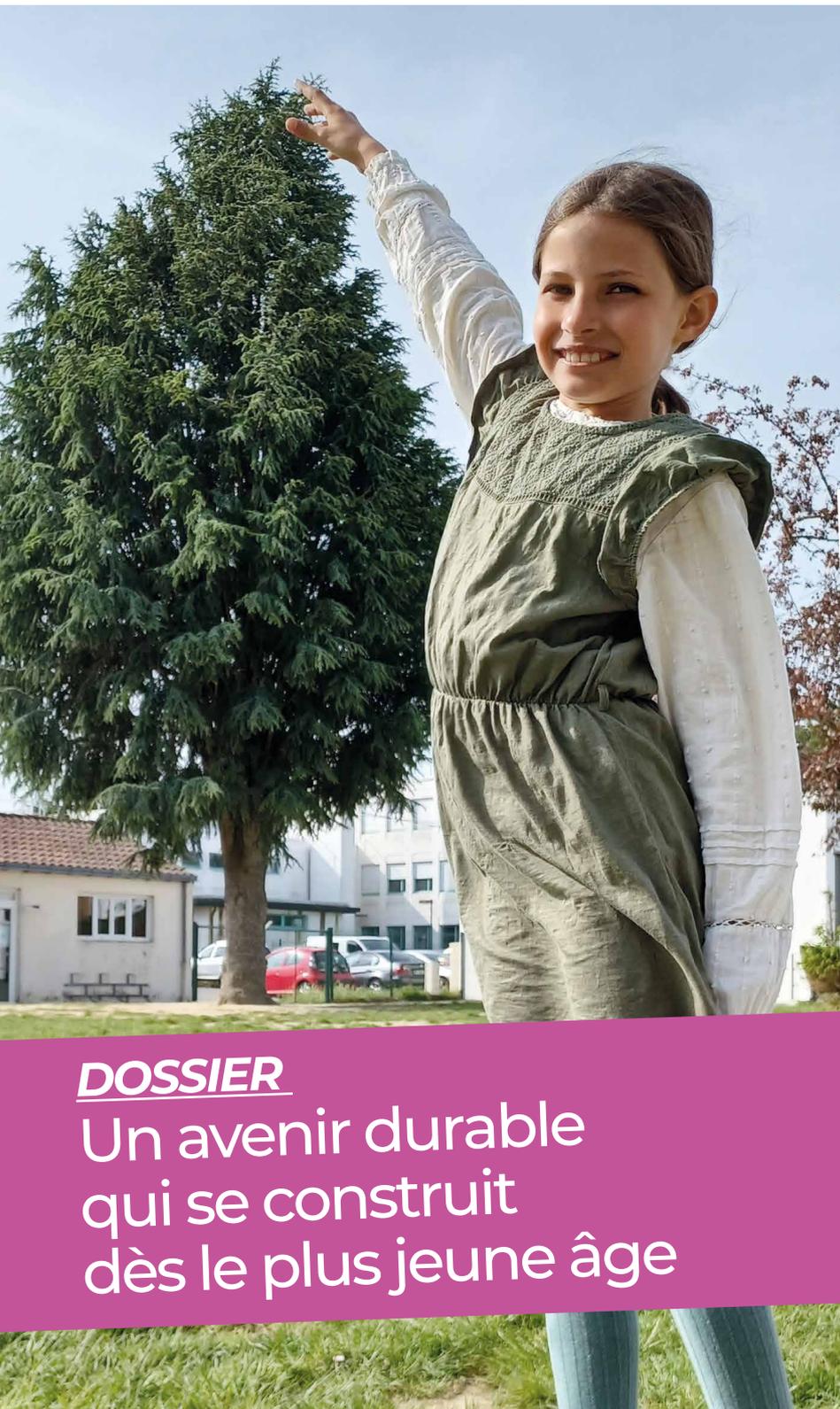


# Les nouvelles du **PELLERIN**

Votre **lien** avec l'info municipale



PARTICIPER...



AU QUOTIDIEN



BOUGER...

## DOSSIER

Un avenir durable  
qui se construit  
dès le plus jeune âge



## SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES

4/6

DOSSIER  
VERS UN AVENIR  
DURABLE

7/12

ENFANCE JEUNESSE

10/12

LIBRE EXPRESSION

13

CONSOMMER LOCAL

14

PARTICIPER

15/17

AU QUOTIDIEN

18/22

BOUGER...

22/25

IL ÉTAIT UNE FOIS...

26

AGENDA

27



## Les nouvelles du **PELLERIN**

**Directeur de la publication :** François de Laujardière, Maire.

**Rédacteur en chef :** Paul Brounais, adjoint au Maire.

**Conception, réalisation, photos :** Stéphanie Bodinier.

**Rédaction :** Stéphanie Bodinier, François de Laujardière.

**Crédits photos :** Archives municipales, Adobestock, Pixabay, Patrick Auffray, SDIS, Aile, Amicale Laïque du Pellerin, Cie Les éléments DISPOnibles, Autrefois Le Pellerin.

**Impression :** Offset 5, Rezé. Ce magazine est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement et en encres végétales.

**Diffusion :** Andégave communication

**Bimestriel. Tirage :** 2800 exemplaires.

**Dépôt légal :** À parution.



### Vous souhaitez publier dans le magazine municipal ?

Pour une publication dans le prochain magazine municipal **Les Nouvelles du Pellerin**, merci d'en faire la demande auprès du service communication de la ville à l'adresse :

**info@ville-lepellerin.fr ou au 02 40 97 58 93**



Mesdames, Messieurs  
Chers concitoyens

En ce début d'année, permettez-moi de vous présenter tous mes vœux de santé, de réussite et de bonheur.

**2024 sera l'année de réalisations d'envergure et de beaux projets**

Parmi elles, **le Centre Technique Municipal (CTM)** qui, s'il est peu évocateur pour une grande partie de nos concitoyens, permettra aux agents des services techniques de la ville, oeuvrant chaque jour à entretenir le cadre de vie des habitants, de disposer d'un nouvel équipement public adapté.

Autre réalisation, cette fois plus visible : **le terrain de football synthétique.**

Très attendue par les adhérents du Football Club Basse Loire (BCBL), cette réalisation sera financée par la commune avec l'aide de la métropole, à hauteur de 25% du coût total de l'opération. Un fond de concours métropolitain possible du fait de l'usage intercommunal de l'équipement sportif, en l'occurrence du Pellerin et de Saint-Jean-de-Boiseau.

Serpent de mer depuis plus de huit ans, **la domanialité des routes Nord et Sud du canal de la Martinière** devrait être actée par la commune, l'union des Marais et Nantes Métropole. Enfin, nous saurons qui est le propriétaire et par conséquent, qui sera en charge de l'entretien.

Moment également important de cette année, après moult concertations : **la restitution du plan guide de l'étude urbaine** qui dessinera le coeur de la ville à l'horizon 2040. Le premier élément visible en sera le réaménagement de la place du Commandant l'Herminier qui se fera, bien entendu, en concertation avec les commerçants et la population.

Francis de la Fertière

## NANTES MÉTROPOLE

La loi AGEC – Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire, de février 2020, impose le tri à la source des bio déchets pour tous les ménages, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Une expérimentation a été conduite dans les quartiers de Nantes Nord depuis 2022. et le dispositif passe désormais en phase opérationnelle, de manière progressive.

**Voici les questions que j'ai posées à la vice-présidente écologique, en charge des déchets, lors du dernier Conseil métropolitain du 14 et 15 décembre :**

"Je m'interroge sur les critères de choix du déploiement du dispositif...Comment s'est opéré le choix de certains quartiers Nantais ?

Pourquoi les autres communes de la métropole ne sont-elles pas dans ce premier wagon du déploiement ?

Quel est le calendrier de mise en œuvre prévu pour le territoire ?

Et puisque la loi impose une mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2024, qu'en sera-t-il des territoires qui ne seront pas dotés à la date butoir ?"

**Pas de réponses concrètes de la vice-présidente dans l'immédiat. Peut-être au cours du second semestre...**



**1 - Samedi 14 octobre**, joli succès pour la 1<sup>ère</sup> édition du salon du bien-être de l'association de commerçants, artisans et professionnels locaux Cap ô Pellerin.

**3 - Lundi 16 octobre**, les 600 élèves du collège Pierre-et-Marie-Curie se sont réunis pour une minute de silence en hommage au professeur, **Dominique BERNARD**, assassiné lors d'un attentat terroriste perpétré par un islamiste, le 13 octobre 2023 dans un collège d'Arras.

**2 - Lundi 16 octobre**, Paul Brounais, adjoint à la démocratie participative, est venu à la rencontre des écoliers Pellerin

pour leur expliquer les objectifs du Conseil municipal des enfants, ses valeurs citoyennes et le rôle des jeunes conseillers.

**4 - Mardi 17 octobre**, près de 90 personnes sont venues assister à une réunion publique pour échanger sur le projet d'aménagement des terrains familiaux.

**5/6 - Du 17 octobre au 4 novembre**, les animations culturelles proposées dans le cadre de l'événement Bibliothèques en fête, sur le thème de "l'art de la récup", ont cette fois encore fait l'unanimité, avec notamment le spectacle "Locéan plastique" (5) et l'exposition des gugsus de Ziak (6).



7



8



9



10



11



12

**7 - Samedi 11 novembre**, très belle commémoration de l'armistice 1918. L'occasion de remettre un drapeau « devoir de mémoire » au Conseil Municipal des Enfants et d'un joli moment intergénérationnel à l'écoute de la Marseillaise interprétée par la chorale du collège.

**8 - Samedi 18 novembre**, le Centre de secours, fêtant cette année ses 130 ans, et ses 34 sapeurs-pompiers ont accueilli le public pour la célébration de la Sainte-Barbe. L'occasion de rendre hommage aux pompiers morts en service et d'honorer les promus et médaillés de cette année.

**9 - Samedi 25 novembre**, des familles sont venues planter de

jeunes arbres lors de l'événement "Un arbre une naissance".

**10 - Du 25 novembre au 3 décembre**, nombreux sont ceux qui ont pu admirer les travaux photographiques des membres de l'association Photimage, exposés à l'espace Adine-Riom

**11 - Samedi 9 décembre**, le spectacle de marionnettes d'Ana Igluka "Spéciales !" a affiché complet à la médiathèque du Pellerin.

**12 - Mardi 19 décembre**, les magnifiques voix d'interprètes lyriques professionnels et d'artistes Pellerinais se sont élevées dans le chœur de l'église Notre-Dame à l'occasion du concert solidaire de Noël.

**Du 25 novembre au 10 décembre, Le Pellerin a accueilli un florilège de marchés de Noël !**

**(1)** Le Marché de Noël du bien-être de l'association Hualitis, **(2)** le marché de Noël des créateurs de l'Art à la Pell', **(3)** l'exposition vente de l'atelier multiloisirs, **(4/5)** le marché de Noël du Comité de Noël et **(6/7)** le Marché de Noël de la Ville, organisé en partenariat avec la Sogemar. En ce jour, la fanfare de jazz "New Orleans" Biguizi a réchauffé les halles, mais aussi le coeur des résidents de la maison de retraite Simon-Ringard.





## Un avenir durable qui se construit dès le plus jeune âge

Le développement durable est devenu un enjeu majeur de notre époque, appelant à une prise de conscience collective et à des actions concrètes. En ce sens, les écoles et les structures enfance-jeunesse, espaces privilégiés pour favoriser le vivre-ensemble et encourager les comportements responsables, jouent un rôle central dans la formation des futurs citoyens et dans la sensibilisation des nouvelles générations.

**Les notions de développement durable sont ainsi intégrées de manière systématique et transversale dans les projets pédagogiques des structures d'accueil et donnent lieu à de très nombreuses actions que nous vous invitons à découvrir dans ce dossier.**

Si les valeurs du développement durable sont depuis toujours naturellement portées par les structures enfance-jeunesse de la ville, la Municipalité, comme les équipes éducatives, veillent toutefois chaque année à aller plus loin dans cet engagement.

En effet, espérant ainsi investir dans la construction d'une génération consciente et engagée envers la préservation de la planète, **de nombreux projets, ateliers et animations enrichissants et constructifs sont menés chaque année dans les écoles, comme dans les structures d'accueil de la commune.**

**Ces actions, qui tout en abordant des thématiques clés telles que l'inclusion, l'environnement, la solidarité, la santé, les mode de consommation, etc., permettent, par leur nombre et leur récurrence, d'avoir un impact significatif sur la manière dont les enfants perçoivent et interagissent avec leur environnement.**

Autant d'actions que ce dossier mettra en lumière, car c'est avec beaucoup de petits gestes que l'on abouti à de grandes réalisations !



*« C'est en familiarisant les futurs générations aux enjeux du développement durable que nous pouvons espérer contribuer à*

***façonner un avenir où la préservation de la planète et le bien-être social seront au cœur des préoccupations »***

**Cécile Meriadec,**  
Adjointe au Maire,  
déléguée à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## 1 - SOCIAL

### Un accès à l'éducation et aux services enfance jeunesse équitable et ouvert à tous

Le service enfance jeunesse joue un rôle fondamental pour garantir aux jeunes Pellerinais l'accès équitable aux activités et services de la ville, quel que soit leur handicap et/ou leur origine socio-économique.

#### ► Une charte handicap

Formées à l'encadrement des enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers, les équipes d'animation peuvent aujourd'hui **accueillir tous les enfants dans d'excellentes conditions**, en dehors du temps scolaire, où les enfants sont alors accompagnés d'une Assistante de Vie Scolaire (AVS),

Dans cet objectif, du personnel supplémentaire renforce également les effectifs depuis la rentrée 2023.

#### ► Une tarification sociale et équitable

Depuis 2021, toutes les familles dont les revenus se situent dans la tranche 1 du quotient familial bénéficient d'un **tarif unique de 1 €** par repas.

Pour aller plus loin vers une tarification sociale et équitable, **une tarification individualisée** (au taux de l'effort), proportionnelle aux revenus des familles, sera mise en place courant 2024 pour l'ensemble des tarifs des services péri et extrascolaires.

#### ► Des partenariats locaux et une participation aux événements de la commune

Par la signature de conventions avec des organismes et des acteurs locaux, la Municipalité offre des occasions d'apprentissage pratique aux enfants.

Ces partenariats permettent ainsi l'intervention régulière d'associations locales dans les écoles, telles que le Serious Road trip, Musique et danse ou Lire et faire, qui permettent aussi aux enfants de découvrir et de bénéficier, dans le cadre scolaire, d'**activités collectives, culturelles et sportives, enrichissantes**.



Les services municipaux sont aussi moteurs pour **favoriser la participation des jeunes à des événements municipaux axés sur la durabilité** (semaine verte ou bibliothèques en fête, etc.) **et les rencontres intergénérationnelles** (ateliers régulièrement organisés à la résidence Simon-Ringard).

#### ► Un Conseil Municipal des Enfants

Afin d'encourager les enfants, motivés par les causes qui leur tiennent à cœur, à s'impliquer dans la vie locale, le service enfance jeunesse accompagne tous les ans l'élection d'un nouveau Conseil Municipal des Enfants. Cette instance permet de **les sensibiliser aux enjeux de la communauté et les inciter à devenir des acteurs engagés dans la construction d'un avenir durable** par la création de projets.



## 2 - ENVIRONNEMENT

### Des actions pédagogiques de sensibilisation à l'environnement et des projets verts

La mise en place d'animations sur la nature et la biodiversité aide à créer une conscience écologique chez les enfants.

#### ► Sensibiliser à la protection de l'environnement

Un **club nature** offre aux enfants fréquentant les accueils de loisirs la possibilité de participer toute l'année à de nombreuses activités "nature". Cela leur permet de mieux connaître et de profiter de l'environnement local, dont Le Pellerin a la chance de disposer.

Quelques exemples :

> Land art (art plastique utilisant le cadre et les matériaux de la nature), ateliers d'identification des insectes et autres petites bêtes, création de carrés de jardinage de plantes aromatiques et de vivaces, sorties nature dans les marais environnants pour observer les oiseaux des zones humides ou randonnées à pied ou à vélo à la découverte de l'environnement local, etc.

#### BON À SAVOIR..

La Ville adhère à la **Fédération Connaître et Protéger la Nature** (FCPN), fournissant des supports pédagogiques aux actions des structures enfance jeunesse.



## 3 - ÉCONOMIE

### • Une sensibilisation à une consommation responsable

En introduisant des concepts tels que l'achat local, la saisonnalité, le zéro déchet, le tri sélectif et la durabilité des produits dans la restauration scolaire, les enfants sont encouragés à prendre des décisions éclairées dès leur plus jeune âge.

### ► Une restauration scolaire en cours de labélisation bio

Répondant à un cahier des charges optimal établi par le ministère de l'agriculture, la cuisine centrale est en cours de **labélisation bio**, une certification de l'État reconnaissant et valorisant la qualité du service de restauration scolaire au Pellerin.

### BON À SAVOIR..

À ce jour, **50% du volume des denrées achetées pour concevoir sur place les repas des enfants est issu de l'agriculture biologique** (dont 10% pour le pain) **et 60% concerne des produits certifiés, dès que c'est possible produits localement.**

### ► Très peu de gaspillage alimentaire

Si une attention particulière est apportée par les équipes de restauration pour assurer une **bonne gestion des achats et adapter les menus** au goût du plus grand nombre, les enfants sont eux aussi mis à contribution pour acquérir **de bonnes habitudes de tri** et sont **sensibilisés au gaspillage alimentaire**. En effet, chaque jour, les jeunes usagers de la restauration scolaire trient leurs déchets de manière autonome et raisonnée, notamment dans un "gâchimètre" permettant d'imager la valeur de ce qui est jeté. Les pesées régulières des restes alimentaires de la cantine démontrent ainsi aujourd'hui l'efficacité de ce système. Ainsi, ces bonnes pratiques ont rendu inutile la présence d'un des bacs de compost mis en place.

Par convention avec la Ville, **le réseau Écopole** propose aux équipes enseignantes, pour chaque année scolaire, un large éventail d'ateliers éducatifs thématiques. Ces derniers, axés sur le respect de l'environnement, le recyclage, la biodiversité, etc., servent ainsi d'exemples concrets aux élèves.

### ► Valoriser et profiter de son environnement

Avec le souhait d'offrir aux enfants un cadre plus "nature" et vivant, la Commune, en lien avec ses services techniques, procède annuellement à de nouveaux aménagements de "végétalisation" des cours de récréation.

Ainsi, pour favoriser la biodiversité et intégrer des îlots de fraîcheur naturels, **des arbres, en partie choisis par les élèves, sont plantés dans les cours d'école** (7 en 2022 à l'école Aimé-Césaire, 3 programmés à l'Hermitage).

Un tronc géant a également été implanté dans la cours de l'accueil de loisirs de l'Hermitage comme élément naturel de jeu et fait aujourd'hui l'unanimité des enfants.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

**Chaque jeudi après-midi, les élèves de CP et de CE1 de l'école de l'Hermitage font classe "dehors".** Une approche novatrice pour enseigner autrement, dans un espace naturel proche, propice à l'apprentissage.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

À la cuisine centrale, **des herbes aromatiques, utilisées dans les menus, sont cultivées, entretenues et arrosées par les enfants** (avec l'eau qui n'est pas consommée à la cantine).





## Assistant maternel : Pourquoi pas vous ?

Tout au long du mois de décembre, le Relais Petite Enfance intercommunal du Pellerin, de la Montagne et de Saint-Jean-de-Boiseau a lancé une campagne de promotion dédiée au métier d'assistant maternel. Ses objectifs : encourager l'engagement de personnes souhaitant exercer cette profession essentielle, tout en rafraîchissant et en dynamisant son image auprès des familles. Retour sur cette campagne originale, mettant en scène des assistants maternels du territoire !

### Les assistants maternels, on en dit quoi ?

Premier mode d'accueil en France, l'accueil individuel chez un assistant maternel, même s'il semble bien identifié du grand public et des familles, n'en est pas moins parfois déprécié. En effet, souvent appelés d'affectueux petits noms, tels que "nounous", "tatas", etc., les personnes exerçant cette profession portent encore aujourd'hui une image dévaluée et stéréotypée de la nourrice sédentaire et isolée à son domicile...

**Pourtant, bien loin de cette image un peu datée, ce métier relationnel, ouvert aux femmes comme aux hommes, réunit aujourd'hui des professionnels de la petite enfance, formés, entreprenants et dynamiques, oeuvrant pour mettre en place un accueil adapté aux familles et au service du bien-être des enfants.**

### Un métier en tension

Dans les prochaines années, la profession va connaître de nombreux départs en retraite, qui généreront une perte de plus de 300 000 places d'accueil d'ici 2030 sur le plan national. Conscient de l'impact qu'aura cette perspective à l'échelle de son territoire, le Relais Petite Enfance s'investit dans une mission de promotion et de valorisation du métier.

### En savoir plus sur le métier ?

N'hésitez pas à prendre contact avec Isabelle, Chrystelle ou Julie du Relais Petite Enfance (RPE), qui se feront un plaisir de vous informer et de répondre à vos questions.

► 02 40 05 65 15 / [rpe@ville-lepellerin.fr](mailto:rpe@ville-lepellerin.fr)



« Par cette campagne, le Relais Petite Enfance espère susciter l'intérêt de ceux qui souhaiteraient aujourd'hui exercer cette belle profession.

*Un grand merci à nos modèles assistants maternels sans qui ce projet n'aurait pas eu autant de saveurs ! »*

**Cécile Meriadec,**

Adjointe au Maire, déléguée à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse



## Le Relais Petite Enfance poursuit son action avec une campagne d'affichage originale et 100% locale !

En décembre, les Municipalités du Pellerin, de Saint-Jean-de-Boiseau et de La Montagne ont dévoilé sur leurs réseaux sociaux, mais aussi sur leurs réseaux d'affichage, une série d'affiches thématiques, réalisées avec l'amicale participation de neuf assistants maternels locaux.

**Cinq affiches contre-balançent volontairement et avec humour quelques idées reçues et mettent chacune en scène différents aspects et réalités du métier d'assistant maternel.**

### ► Un travail à domicile

Le métier d'assistant maternel se pratique la plupart du temps à son domicile, après agrément et validation du service Départemental de la Protection maternelle et infantile. En professionnel indépendant, l'assistant maternel est autonome, libre de ses activités et organise sa journée en fonction du rythme des enfants, selon leur âge et leurs besoins.

> **Dans l'affiche "J'peux pas, j'ai peinture", Stéphanie, assistante maternelle au Pellerin, nous accueille dans son quotidien au cours d'un atelier peinture haut en couleurs !**

### ► Un métier dynamique

Être assistant maternel, c'est favoriser le développement et l'éveil des enfants à travers un projet d'accueil et l'organisation d'activités régulières, sur place ou en extérieur.

> **Dans l'affiche "On mouille le maillot", Clara et Éléna, assistantes maternelles à La Montagne se sont mises en selle sur leur vélo cargo, qu'elles utilisent au quotidien, notamment pour emmener les enfants aux ateliers organisés par le Relais Petite Enfance.**

### ► Un métier ouvert aux hommes

Majoritairement féminin, ce métier n'en reste pas moins ouvert aux hommes.

> **Dans l'affiche "Qui a dit que ce métier était réservé aux femmes", Sébastien, assistant maternel en Mam\* à La Montagne s'est joué des préjugés en s'habillant de l'équipement du parfait bricoleur, ou presque...**

## Le Relais Petite Enfance en quelques chiffres...

**157 assistants maternels** comptabilisés en 2023 dans les 3 communes, soit **567 places d'accueil** (contre 208 assistants maternels agréés en 2022).

**126 ateliers d'éveil** du RPE ont accueilli 73 assistants maternels et 215 enfants en 2022.

**59 assistants maternels** du territoire sont partis en formation continue en 2022.

### ► Un métier qui s'apprend

Obtenir un agrément et son renouvellement nécessite une formation initiale obligatoire de 120 h, mais aussi le suivi de formations tout au long de sa carrière afin de maintenir ses connaissances et découvrir de nouvelles approches.

> **Jouant le jeu de l'élève modèle dans l'affiche "Un métier qui s'apprend", Anne-Isabelle, assistante maternelle au Pellerin, écoute avec attention la leçon d'un professeur un peu atypique...**

### ► Un métier de lien social

Souvent exercé seul à son domicile, ce métier n'en isole pas pour autant l'assistant maternel amené à entretenir des relations privilégiées avec les familles. Des activités ou formations extérieures, organisées par le RPE\*\*, sont aussi de belles occasions de rencontres et d'échanges sur leurs pratiques. Le professionnel peut également travailler en équipe dans une Maison d'assistants maternels.

> **Dans l'affiche "Et 1, et 2... et 4 collègues", Mireille, Sylvie, Nathalie et Florence, assistantes maternelles en Mam\* à Saint-Jean-de-Boiseau, démontrent avec humour qu'il n'y a pas qu'au foot qu'on fonctionne en équipe !**

\* Mam : Maison d'assistants maternels

\*\* RPE : relais Petite enfance





## JEUNESSE

# Un service ressources pour les adolescents

Qu'il s'agisse d'animations socioculturelles et sportives, d'accompagnement ou d'orientation professionnelle, le service jeunesse de la ville se veut être un service ressources pour les adolescents du Pellerin. En effet, en tenant compte de leurs besoins et avec le souhait de leur offrir un soutien pour les guider vers l'avenir, ce service développe des actions contribuant à créer un environnement favorable à l'épanouissement des 10/17 ans.

**En agissant de manière pro-active et polyvalente, le service Jeunesse travaille à créer des opportunités enrichissantes pour aider les jeunes Pellerinains à se réaliser.**

### Des espaces d'accueil, de loisirs et d'écoute

Conscient de l'importance d'espaces dédiés aux besoins d'activités des adolescents, le service jeunesse coordonne les **deux espaces jeunes** de la ville, l'un à destination des 10/13 ans et l'autre accueillant les 13/17 ans. Ces espaces conviviaux de loisirs et de détente proposent de nombreuses activités qui contribuent à dynamiser la vie sociale des adolescents, mais sont aussi des lieux d'informations et d'échanges où les jeunes peuvent s'exprimer, partager leurs préoccupations et recevoir écoute et soutien.

### Des actions d'autofinancement pour favoriser les initiatives et responsabiliser les jeunes Pellerinains

Véritables catalyseurs d'initiatives, les animateurs des espaces jeunes encouragent les adolescents dans leurs projets, dès que cela s'avère possible. En ce sens, pour leur donner la chance de concrétiser leurs idées, comme des activités locales ou des séjours de vacances, ils les accompagnent dans des actions d'autofinancement.

#### ► Une foire aux livres le mercredi 28 février

Pour financer leurs projets, les adolescents de l'espace jeunes vous accueilleront à l'espace Adine-Riom le 28 février prochain, de 14h30 à 16h30, pour une vente, à très bas prix, de livres de la médiathèque George-Sand, destinés au pilon dans le cadre du renouvellement du fonds d'ouvrages de la structure.

**L'occasion, au-delà de l'aspect financier, de donner une seconde vie à ces ouvrages et de transformer des pages délaissées en opportunités pour la jeunesse.**

### Des actions jeunesse en faveur de l'emploi

Pour **créer des ponts entre l'éducation et le monde du travail**, le service jeunesse offre aux jeunes des opportunités d'explorer divers secteurs.

Ainsi, en octobre prochain, l'espace jeunes du Pellerin participera au **forum des métiers**, organisé par l'association de commerçants, d'artisans et de professionnels Cap Ô Pellerin, un événement permettant d'éclairer les choix des adolescents en les informant sur différentes voies professionnelles pouvant s'ouvrir à eux.

Sur place, le service jeunesse présentera les métiers de l'animation, offrant ainsi une vision claire et détaillée des opportunités dans ce secteur.

### Accueil des stagiaires du BAFA

Toute l'année, le service jeunesse contribue activement à la formation des futurs animateurs en accueillant des stagiaires du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). En offrant un cadre propice à l'apprentissage pratique, il permet ainsi aux jeunes en formation de développer leurs compétences et de mettre en pratique les enseignements théoriques acquis lors de leur cursus.

### NOUVEAU :

#### une mise en réseau avec les entreprises locales

Pour faciliter les démarches des adolescents, le service jeunesse a mis en place une base de données **des entreprises locales accueillant les stages d'observation que les collégiens doivent réaliser en cours d'année scolaire**. Régulièrement mis à jour, ce fichier d'adresses est consultable sur [www.ville-lepellerin.fr](http://www.ville-lepellerin.fr)

## Alternative Ecocitoyenne Pellerinaise

Nous observons toujours des méthodes qui s'éloignent de la démocratie participative pourtant prônée aussi par la majorité. Elle aurait pu continuer à s'inspirer du projet Square Chanson, vérifiant que la concertation et la co-construction étaient préférables au passage en force. Bien qu'elle partage des informations sur le pôle sportif, le débat sur les terrains synthétiques n'aura pas lieu alors que la réglementation sur la dispersion des plastiques dans l'environnement se durcit.

- **Le budget participatif** voit son règlement intérieur présenté au Conseil participatif avant même d'être vu et amendé par les élus.
- A 2 reprises en CM **on nous interdit de parole** sous prétexte d'être minoritaire sans même un droit de réponse quand nous sommes mis en cause. CM du 25/09 à 1h29,32 jusqu'à 1h31,52.
- **Un projet de terrains familiaux** est présenté aux riverains sans consultation en amont. Les habitants ont été mis devant le fait accompli : il n'y a pas eu la co-construction pourtant si chère à la majorité.
- **Le doublement du Bac** : nous apprenons par la presse que le maire y est opposé sans consultation des Pellerinais ni des usagers du bac ! Il nous semble primordial d'envisager ce projet en pensant solutions plutôt que d'emblée évoquer les problèmes.

Nous vous souhaitons une bonne année et de meilleures perspectives pour 2024.

## Un Nouvel Élan pour le Pellerin

En ce début d'année, à l'heure où le tissu social se fragilise, où l'environnement nécessite une attention urgente, et où des débats cruciaux secouent notre pays, nous appelons à l'unité, à la solidarité et à la construction d'un avenir plus inclusif.

La fraternité, principe fondateur de notre société, doit être au cœur de nos préoccupations. Engageons-nous à renforcer les liens entre les citoyens, à soutenir les plus vulnérables, et à créer une communauté où chacun trouve sa place, indépendamment de son origine ou de son statut social.

Dans ce contexte, nous ne pouvons ignorer le débat autour de la loi sur l'immigration. Rejetons fermement toute approche discriminatoire, populiste et xénophobe. Prenons le chemin de l'accueil, de la dignité et du respect des droits fondamentaux, en reconnaissant la richesse apportée par les différentes cultures qui forgent notre société, au Pellerin comme ailleurs.

En cette période cruciale, appelons à la mobilisation citoyenne. Faisons de la solidarité et de l'écologie des piliers de notre action collective. Ouvrons le dialogue, construisons des ponts plutôt que des barrières, et façonnons ensemble un avenir où la fraternité et la préservation de notre planète sont au cœur de nos priorités.

Meilleurs vœux, pour une année solidaire, écologique et ouverte à toutes et tous.

## Le Pellerin, notre lien

Etude urbaine :

TOUT sauf de la petite politique

Redessiner les contours de notre bourg pour qu'il soit plus accessible, plus convivial dans sa traversée, plus sécuritaire pour les déplacements doux, plus attractif pour le commerce, plus respectueux de l'environnement, adapté aux fonctions quotidiennes tout en préservant le charme d'une commune excentrée du tumulte urbain est une démarche responsable et donc Politique, avec un grand P.

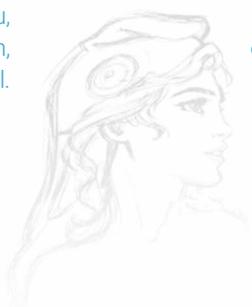
Un gros travail de diagnostic a déjà été initié jusqu'en juin dernier, recueil des points forts et des points faibles du fonctionnement général de notre centre bourg auprès de publics variés, acteurs du territoire et citoyens volontaires.

Nous en sommes maintenant aux propositions. Un premier atelier citoyen a démontré une forte attente des personnes présentes. Forts de ce constat, conscients de l'importance des enjeux, nous allons initier une autre sollicitation citoyenne sur plusieurs thématiques début 2024, afin d'alimenter les scénarii des avis positifs ou négatifs des habitants.

Ce n'est ni le temps, ni la place des invectives politiciennes d'élus(es) ou d'ex-élus(es) en mal de revanche électorale ; c'est un espace de construction. C'est TOUT sauf de la petite politique.

Profitions donc de ce moment pour définir, ensemble, ce que nous voulons faire de notre bourg pour les décennies à venir.

Emmanuel Labarre, Jean-Michel Moussu,  
Christelle Delerue, Christian Dréan,  
Anne Péresse et Nicolas Lécureuil.



Françoise Paquet  
et Jean-Luc Michenot.

Cécile Mériadeuc, Paul Brounais, Marie-Christine Curaudeau, Pascal Monnié, Brigitte Dousset, Jean-Luc Bihan, Valérie Lallemand, Philippe Berthou, Thibault Goupil, Adélaïde Fourage, Alain Le Coz, Jacky Plaineau, Jean-Luc Lécuyer, Monique Serot, Virginie Merlet, Sylvia Brizard, Patricia Teillet, Thomas Le Cam, Mathilde Kerfourn et Patrick Gavouyère.

# CONSOMMER LOCAL...

## ALIMENTATION

### Du soleil dans la boulangerie, rue Sourdille

Depuis la mi-septembre, le boulanger pâtissier, Roland Dupont et sa compagne, Géraldine Angama, ont repris les rênes du commerce de proximité "Aux quignons gourmands".

Véritables lieux de convivialité et d'échanges, les boulangeries contribuent à renforcer les liens sociaux tout en régaland les habitants des communes. C'est dans cet esprit que Géraldine et Roland arrivés à l'automne, souhaitent développer le commerce de proximité de la rue Sourdille.

Dans le domaine de la boulangerie depuis près de 30 ans, tous deux ont à cœur de redonner âme et chaleur au commerce qui, dans la plus grande tradition artisanale, propose sur ses étals une grande variété de gourmandises, faites maison, allant du pain croustillant à une gamme de pains spéciaux, en passant par des viennoiseries moelleuses, des pâtisseries délicieuses, mais aussi quelques spécialités réunionnaises.



De nouvelles saveurs créoles que la nouvelle gérante et son conjoint ont souhaité partager avec leur clientèle, en clin d'oeil aux origines de madame et à l'histoire de ce couple sympathique.

**"J'ai rencontré Roland sur mon île de la Réunion, dans la boulangerie où je travaillais. Il venait y faire un remplacement de 4 mois et il est resté 14 ans !"** se rappelle avec amusement la commerçante.

**"Nous sommes ensuite revenus sur ses terres natales, dans la Vienne, où nous avons également tenu une boulangerie, avant d'arriver sur ces jolis bords de Loire"** poursuit-elle.

Aujourd'hui installés au numéro 20 de la rue Sourdille, Roland à la pâtisserie et Géraldine au service, aidés de 3 employés (2 boulangers et un vendeur) vous accueillent dans la bonne humeur pour régaler vos papilles !

**20, rue Sourdille - 02 40 04 55 38**

## IMMOBILIER

### Romain Pivet, agent mandataire Safti

Nouveau conseiller indépendant en immobilier, Romain Pivet travaille depuis la rentrée 2023 sous l'enseigne du réseau Safti. Spécialisé sur le secteur du Pellerin, il se tient à votre disposition pour vous accompagner à chaque étape de votre parcours immobilier.

L'immobilier ? On peut dire que Romain Pivet est presque tombé dedans quand il était petit ! En effet, fils d'agents immobiliers, ce domaine d'activité fait partie de son quotidien depuis toujours.

Ainsi, après quelques années passées dans l'agence familiale dans le nord Loire, mais aussi dans le domaine des assurances, et après avoir installé sa petite famille au Pellerin en 2020, Romain Pivet a fait le choix de l'auto-entreprenariat.

En effet, affilié au réseau Safti depuis septembre 2023, il allie dorénavant les nombreux avantages et ressources qu'offre ce réseau national de proximité à sa connaissance du territoire pour vous accompagner dans toutes vos transactions immobilières.

Ainsi, que vous soyez acheteur, vendeur ou investisseur, Romain Pivet s'engage à vous apporter son expertise



professionnelle pour mener à bien votre projet.

**"J'accompagne des familles dans leurs projets de vie et le défi de pouvoir répondre aux désirs de logement de chacun est ce qui m'anime dans ce métier. Je traite chaque demande avec la plus grande attention et j'ai à cœur d'être transparent et d'entretenir une communication ouverte, honnête et régulière avec mes clients tout au long du processus d'achat, de vente ou de location"** explique-t-il.

Spécialisé dans le marché immobilier local, Romain Pivet se tient donc à votre disposition pour discuter de vos attentes et vous aider à atteindre vos objectifs.

**Plus d'infos au 06 78 04 70 12  
ou à l'adresse [romain.pivet@safti.fr](mailto:romain.pivet@safti.fr)**

# Le Conseil municipal en quelques points

Environ tous les deux mois, vos élus au Conseil municipal se réunissent pour traiter des affaires de la commune. Retour sur quelques points récemment délibérés...

1

RESSOURCES HUMAINES

## Contrat de Mixité Sociale

> Conseil du 25 septembre

**Dans le droit-fil de l'article 55 de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain qui vise un équilibre social des territoires, la commune du Pellerin a souhaité conclure avec la Préfecture et Nantes Métropole un Contrat de Mixité Sociale pour la période 2023-2025.**

Depuis 2006, la production de logement social suit un rythme soutenu sur la Commune. En 15 ans (2007-2022), le parc de logements sociaux a triplé en passant de 124 à 382 logements. Le taux SRU, bien qu'ayant augmenté de 7,5 % à 16,75 %, reste bien inférieur à l'obligation légale.

Néanmoins, la dynamique de rattrapage reste un enjeu fort pour le territoire, c'est pourquoi la commune a souhaité signer un Contrat de Mixité Sociale.

Démarche volontaire et contractuelle, le Contrat de Mixité Sociale porte sur des engagements et des moyens mis en œuvre par la commune dans les domaines structurants de la production de logements sociaux. Ce document permet également de comprendre les principales dynamiques du logement social sur le territoire, d'évaluer l'impact des moyens déjà mobilisés et d'identifier ceux pouvant être actionnés à court et moyen terme. Dans sa mise en œuvre le Contrat de Mixité Sociale permet également des échanges continus entre les différents partenaires.

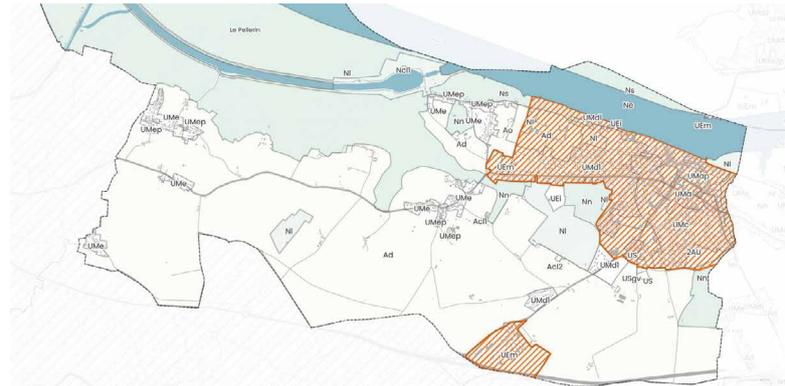
2

DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Les Zones d'accélération sur les énergies renouvelables

> Conseil du 18 décembre

**Promulguée en mars 2023, la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables a pour ambition d'amplifier notre lutte contre le changement climatique et de diminuer notre dépendance aux produits énergétiques importés.**



Cette loi qui réaffirme le rôle majeur des collectivités territoriales dans le cadre du déploiement des énergies renouvelables et leur permet de définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz et la géothermie. Tous les territoires sont ainsi concernés et pourront personnaliser leurs zones d'accélération en fonction de la réalité de leur territoire et de leur potentiel d'énergies renouvelables.

Ainsi, l'ensemble des communes de la Métropole élaborent depuis septembre 2023, avec l'appui de l'agence d'urbanisme nantaise (AURAN) et des services techniques métropolitains, des propositions de zones qui seront soumises à la concertation des habitants du lundi 15 janvier 2024 à 9h au 31 janvier 2024 à 17h inclus.





## Le Conseil municipal des enfants

Depuis de nombreuses années, le Conseil Municipal des Enfants (CME) est au Pellerin un instrument dynamique et efficace pour encourager, chaque année, l'engagement civique des élèves de CM1 et CM2 scolarisés dans les écoles de la ville. En effet, tout en leur permettant de participer activement à la vie de la commune, cette instance favorise également leur apprentissage aux principes démocratiques et les sensibilise aux valeurs institutionnelles.

**Courant novembre, de nouveaux membres ont été élus par leurs camarades pour les représenter. Rencontre...**

**La mise en place d'un Conseil Municipal des Enfants contribue à forger une génération de citoyens engagés, prêts à jouer un rôle actif dans l'intérêt général. En effet, élus par leurs camarades les membres du CME représentent leurs pairs.**

### Porter la voix des enfants du Pellerin

En donnant aux enfants une voix authentique dans les affaires de la commune, la Ville leur donne la possibilité de partager leurs idées, leurs préoccupations et leurs suggestions directement avec les décideurs locaux. À raison d'une fois par mois, les jeunes membres du Conseil se réunissent avec des adultes référents de la Mairie pour proposer des projets, en débattre et prendre des décisions réfléchies en réponse aux attentes de leurs électeurs.

Une belle opportunité qui leur permet de renforcer leur confiance en eux et de développer des compétences transférables dans de nombreux aspects de leur vie.

**"Les jeunes conseillers sont élus pour un mandat d'une année, renouvelable une fois pour les élèves scolarisés en CM1. Dans ce court délais, nos objectifs sont toujours de monter au moins un projet d'importance, de participer aux événements institutionnels de la ville, mais aussi de découvrir en vrai le fonctionnement de nos instances démocratiques"** explique Anne-Soizic Loirat, référente CME

### De l'éducation civique pratique et une sensibilisation aux enjeux locaux

En participant à des élections, en débattant de questions locales et en prenant des décisions, les enfants acquièrent une compréhension approfondie du fonctionnement de la démocratie. Cela les prépare à devenir des citoyens responsables et informés.

De plus, sensibilisés aux enjeux locaux, tels que la sécurité des espaces de jeu, l'environnement, ou les activités de loisirs,

les enfants apprennent à comprendre les défis spécifiques de leur communauté, favorisant ainsi leur sentiment d'appartenance et leur connexion avec l'endroit où ils vivent.



**« Nous saluons le courage et la détermination des nouveaux élus qui se sont engagés à représenter leurs camarades.**

*Nous les remercions pour leur implication »*

**Paul Brounais,**

Adjoint au Maire, délégué à la démocratie participative et référent du Conseil municipal des enfants



## Paroles de jeunes élus...

« *J'aimerais que des intervenants viennent dans les écoles pour parler du harcèlement scolaire* »

**Tom,**

élève de CM2 à l'école Notre-Dame

« *Il faudrait faire plus d'événements qui rassemblent les enfants. Refaire la chasse aux oeufs de Pâques, la fête d'Halloween ou mettre un grand sapin au milieu de la ville à Noël...* »

**Obe,**

élève de CM1 à l'école Notre-Dame

« *J'aimerais que plus de fleurs soient plantées en ville, installer des ruches et organiser des randonnées pour collecter les déchets* »

**Lucile,**

élèves de CM1 à l'école Aimé-Césaire

« *Faire partie du CME permet de mieux comprendre comment fonctionne une ville. Ça va permettre de réfléchir à si on veut aller plus loin dans le domaine politique quand nous serons adultes* »

**Anthime,**

élève de CM1 à l'école de l'Hermitage

### Le Conseil municipal des enfants 2023/2024

- ▶ Lucile Moreau, Ozzy Costaire-Le Nir, Kimya Yilmaz-Ferron et Hugo Jubeaud de l'école Aimé-Césaire
- ▶ Obe Jans-Landsberg, Célestin Pailleret-Ploncard, Mélyne Ménard et Tom Lepin-Sorin de l'école Notre-Dame
- ▶ Lina Saglam, Anthime Fort-Eyssautier, Lily Billion-Fauque et Nino Gobin de l'école de l'Hermitage



## PARTICIPER...

### Un drapeau "Devoir de mémoire" pour le CME

Pour permettre aux jeunes conseillers du Conseil Municipal des Enfants d'être aux côtés des anciens combattants et leurs représentants porte-drapeaux lors des cérémonies commémoratives, le Maire leur a remis un drapeau « Devoir de mémoire ».

Ainsi, le 11 novembre dernier, à l'occasion de la commémoration du 105<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1918, le jeune Alexis Palud, élève de CM2 à l'école Aimé-Césaire, a été le premier à porter fièrement les couleurs de la France pour ses camarades, lors du défilé et pendant la cérémonie militaire.

Un moment symbolique, solennel et intergénérationnel, permettant de faire le lien entre le passé et l'avenir, de favoriser la présence des plus jeunes aux cérémonies commémoratives et de les rendre acteurs de leur Histoire.

**Lors de l'installation des nouveaux conseillers du mandat 2023-2024, le Maire a encouragé les volontaires à venir porter le drapeau du CME lors des prochaines commémorations.**





# Un futur centre de secours pour notre territoire

Depuis plusieurs années, un projet de nouveau Centre d'Incendie et de Secours est à l'étude. Ce nouvel équipement central viendra remplacer les cinq centres actuels, de Bouguenais, Bouaye, Brains, La Montagne et Le Pellerin, pour mieux répondre aux besoins de fonctionnement des sapeurs-pompiers, face à l'accroissement des demandes d'intervention.

**Face à l'accroissement de la population**, estimé à environ 850 habitants par an sur l'ensemble des communes du Sud-Ouest de la métropole, **le nombre d'interventions des pompiers augmente chaque année, saturant ainsi peu à peu leurs capacités opérationnelles d'intervention.**

## Une majorité de sapeurs-pompiers volontaires

Si la mobilisation, le dévouement et l'engagement de nombreux sapeurs-pompiers volontaires permettent de répondre à une grande partie des demandes d'intervention, la nuit et le week-end, il n'en reste pas moins que la plupart d'entre eux ont une autre activité professionnelle en journée, là où l'activité opérationnelle est la plus importante.

### À SAVOIR..

À ce jour, **sur les cinq Centres d'incendie et de secours couvrant le territoire, quatre fonctionnent uniquement avec des sapeurs-pompiers volontaires** : Le Pellerin, Bouaye, Brains et La Montagne.

Ce sont alors les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires de Bouguenais qui interviennent.

## Des Centres de secours inadaptés

Face à l'augmentation de la demande et aux besoins en effectifs qui en découlent, apparaît une problématique de **Centre de secours devenus trop petits ou peu adaptés au fonctionnement et aux besoins des sapeurs-pompiers.**

En effet, si certains centres d'incendie et de secours manquent de place pour accueillir correctement de nouveaux effectifs, d'autres ne sont pas adaptés pour stationner correctement les véhicules d'intervention ou d'autres encore ne disposent pas d'aire de manœuvre pour les formations et entraînements obligatoires.

**La construction et l'implantation d'un nouveau centre de secours central sur le territoire d'intervention s'avère ainsi nécessaire.**

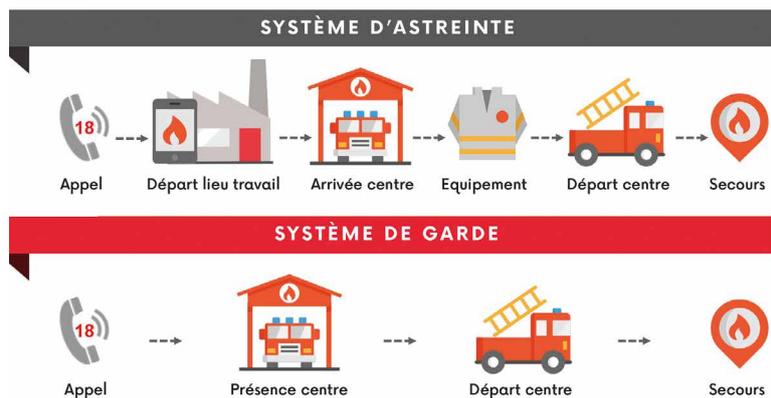
## Un nouveau centre d'incendie et de secours à l'horizon 2029

**En raison de sa position centrale, de sa proximité avec l'échangeur et de la surface disponible, la ZAC « Montagne Plus », située sur la commune de La Montagne a été retenue pour l'implantation de ce futur centre d'incendie et de secours.** Cet emplacement permettra ainsi des interventions rapides sur l'ensemble du secteur opérationnel des secours.

## Un fonctionnement de gardes postées

Si comme indiqué précédemment, les centres de secours du territoire fonctionnent actuellement grâce à une grande majorité de sapeurs-pompiers volontaires effectuant des astreintes, les effectifs du futur centre de secours seront renforcés d'une vingtaine de professionnels. Tous assureront alors des gardes postées.

**Cette nouvelle organisation permettra de gagner 5 à 7 minutes sur les délais de départ.**





## REJOIGNEZ LES SAPEURS-POMPIERS DU PELLERIN

Dans l'attente de la nouvelle caserne et pour pallier l'augmentation des interventions, anticiper les départs et renforcer les permanences opérationnelles en journée, le Centre de secours recrute des personnes de tous horizons, avec une activité professionnelle ou non.

### Pour devenir sapeur-pompier, vous devez...

- ▶ Être motivé, avoir le sens de l'engagement et l'esprit d'équipe ;
- ▶ avoir 18 ans (16 ans sous conditions) ;
- ▶ résider à 6 km maximum du Centre de secours ;
- ▶ jouir de vos droits civiques ;
- ▶ être en bonne condition physique ;
- ▶ être vacciné contre l'hépatite B ;
- ▶ avoir de la disponibilité.

### Plus d'informations...

Auprès du chef de centre au 06 86 08 02 97  
ou directement au centre de secours

## Le Centre de secours du Pellerin en quelques chiffres (2023)

**34 sapeurs-pompiers,**

**304 interventions**

209 secours à la personne, 39 accidents de la circulation, 24 incendies, 6 feux de végétation et 26 interventions diverses.

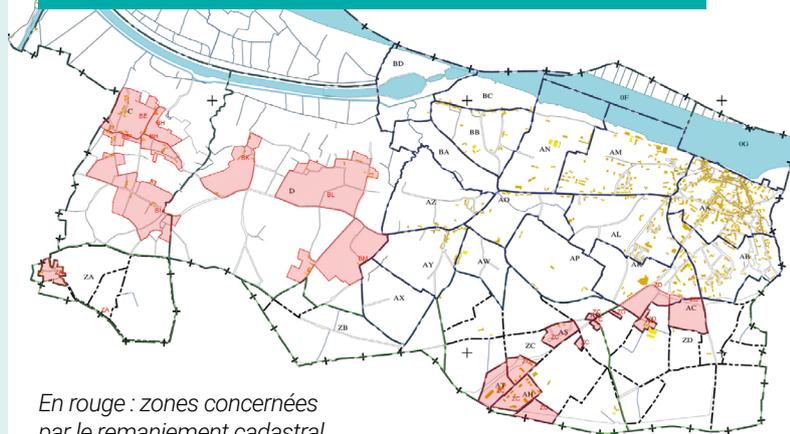
**Toutes ces interventions ont nécessité l'engagement de 338 véhicules et de 1164 sapeurs-pompiers**

**15 km de rayon d'intervention,**  
soit plus de **12 000 habitants**

Le secteur opérationnel du centre de secours couvre Le Pellerin, Saint-Jean-de-Boiseau, Cheix-en-Retz, Rouans, Vue et une partie de Frossay et Port-Saint-Père. Le Centre de secours du Pellerin effectue aussi des renforts avec les moyens spécifiques (ex. véhicule de secours routier) dans les secteurs limitrophes qui n'ont pas ces véhicules.

## AU QUOTIDIEN...

### À NOTER



En rouge : zones concernées  
par le remaniement cadastral

## Un remaniement cadastral en cours

Jusqu'en mai 2024, le service du cadastre des Finances publiques réalisera une opération de remaniement cadastral sur une partie du territoire. Un géomètre sera ainsi amené à pénétrer sur les propriétés publiques et privées en vue d'entreprendre des relevés.

Le cadastre est un registre officiel qui répertorie et identifie les propriétés foncières, en enregistrant des informations telles que la localisation, la taille, la forme et la valeur des parcelles de terrain.

Dans le but de maintenir des registres fonciers précis et à jour, des relevés cadastraux sont effectués sur une partie du territoire du Pellerin.

**Les premiers ont commencé le 1er décembre et s'étaleront sur une période d'environ 6 mois.**

Les propriétaires concernés ont été ou seront informés par courrier. En cas d'intervention du géomètre, ces derniers seront invités à fournir les documents permettant d'identifier et de délimiter leur bien.

## Toutes pompes dehors

Du 14 au 27 mars, l'association Onco Plein Air organise, avec le soutien du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), une collecte solidaire de chaussures usagées, mais portables.

Comme chaque année, la Mairie annexe sera le point de collecte de cette action permettant de financer des séjours et des activités extra-hospitalières pour des enfants soignés dans le service oncologie du CHU de Nantes.

**Attention : les chaussures collectées doivent être propres, portables et conditionnées par paire. Les boîtes en carton sont à proscrire.**

Plus d'infos au 02 40 05 69 81

## INFOS TRAVAUX

### Des écluses au Grand Chemin

Dans une démarche d'apaisement de la circulation et toujours avec l'objectif de réduire la vitesse des véhicules empruntant la voie traversant le village du Grand Chemin, des écluses temporaires ont été mises en place.

Pour accompagner son passage en zone 30, la route du Grand Chemin a fait l'objet de travaux d'aménagement temporaires avec la mise en place d'une série d'écluses. Cette mesure provisoire a permis une réduction immédiate des vitesses excessives, tout en offrant une flexibilité en vue d'une possible relocalisation permanente. L'intégration de deux nouvelles places de stationnement est également à l'étude sur cette route.

**Une solution évolutive pour assurer la sécurité des citoyens tout en tenant compte des particularités du trafic routier sur cette voie de circulation.**



### Restauration du mur en pierres rue du Port Chassé

Depuis fin 2023, des travaux de restauration et de limousinerie sont entrepris sur le grand mur en pierre longeant une partie la rue du Port Chassé pour garantir la sécurité des passants, mais aussi valoriser ce patrimoine.

Altéré au fil des années par la croissance de la végétation, ce joli mur en pierres naturelles de la rue du Port Chassé est peu à peu débarrassé des racines qui, en infiltrant les interstices, commençaient à déchausser les pierres et donc à compromettre la stabilité structurelle de l'édifice.

**Ainsi nettoyé, puis restauré par le remplacement des pierres endommagées et le renfort de leur liaison, cet élément patrimonial ne présentera plus de risque pour les riverains et retrouvera son cachet d'origine.**



### Premières pierres au Centre technique municipal

Débutés en septembre 2023, les travaux de construction du nouveau Centre technique municipal avancent pas à pas avec des fondations qui commencent à dessiner le futur équipement.

Pour remplacer les locaux vieillissants de la rue de Villeneuve, un nouveau Centre Technique Municipal (CTM), mieux adapté aux nécessités des services municipaux, est en cours de construction sur la parcelle communale située à proximité de la station d'épuration, accessible par l'impasse de la Jaunaie. Après la préparation du terrain, le passage des réseaux souterrains et sa "dévégétalisation", les fondations du bâtiment sont en cours, commençant ainsi à lui donner forme.

**60% des arbres supprimés de la parcelle ont été replantés à proximité du futur équipement communal.**



À VENIR...

## Réfection des enrobés

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, les travaux de réfection des enrobés des rues du Canal et de la Tour seront réalisés au village de La Martinière.

Le renouvellement de la surface des chaussées d'un des axes principaux du village de la Martinière devrait prochainement être réalisé. Ce chantier a été retardé en raison des travaux menés par Atlantic'eau, pour la pose d'une canalisation de transport d'eau potable sous la Loire et pour lesquels l'évacuation des déblais avait engendré une circulation exceptionnelle.

**En effet, les rues du Canal et de la Tour, très abimées, seront ainsi parées d'un nouveau revêtement bitumeux qui améliorera de manière significative la qualité de conduite sur ces voies de circulation.**

## Renouvellement de l'éclairage public

En 2024, de nouveaux luminaires seront installés ou passés en Led au Pellerin, dans la continuité du plan de sobriété de la ville.

Durant le 1<sup>er</sup> trimestre, les rues du Verger, de l'Enclos, de la Chaumière, des Dames, de la Cure et de l'Église verront leur éclairage public intégralement remplacé par de nouveaux luminaires basse consommation. Du côté des rues du Cdt Charcot et du Grand Chemin, les sources lumineuses seront quant à elles remplacées par des Led.

**Ce plan de renouvellement de l'éclairage public vise à réduire la consommation électrique de la Ville, tout en fournissant un système d'éclairage efficace, durable et à l'impact environnemental réduit.**

## Opération de sauvetage du séquoia

Afin de préserver le séquoia dominant le parking jouxtant l'école Notre-Dame, un décaissement stratégique sera entrepris autour de ses racines pour favoriser son épanouissement et lui offrir l'espace nécessaire pour préserver sa santé.

Enclavé dans l'enrobé, le séquoia de la place Estienne d'Orves, véritable élément naturel du patrimoine historique\* du Pellerin, présente des signes de mauvaise santé. Ainsi, **pour le préserver, deux places de stationnement seront supprimées en début d'année afin de permettre un décaissement adéquat autour de son pied.**

Ce dégagement servira à améliorer l'irrigation des racines du séquoia.

**Dans une deuxième phase, espérée en fin d'année 2024, la place Estienne d'Orves sera réaménagée** afin de réintégrer les stationnements supprimés, mais aussi créer des cheminements doux.

*\* L'histoire raconte que cet arbre fut un cadeau de Louis Fouché, alors propriétaire de plantations de bananes aux Antilles, à sa nièce, soeur du célèbre Joseph Fouché.*



PRÉVENTION

## Entretien des plantations à proximité des réseaux de télécommunication

Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien de la végétation ? En effet, pour rester branché, vous devez élaguer !

Si vous êtes propriétaire d'un terrain ou d'un jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.

En effet, élaguer régulièrement les arbres de vos parcelles, situées à proximité des réseaux, permet de prévenir la chute de branches, en cas de vents forts ou d'intempérie, et ainsi d'éviter les perturbations, voire l'arrachage des lignes téléphoniques.

**Attention : Le recours à un professionnel est vivement recommandé en cas de situation dangereuse et/ou complexe.**



### PIERRE CHANSON

## Le scénario se précise

À l'issue de deux ans de concertation sur le devenir du terrain Pierre Chanson, six scénarii, travaillés par les membres de la commission spéciale dédiée à ce projet, ont été soumis à l'avis des habitants.

Créée en 2021, la commission spéciale "Projet Pierre Chanson", réunissant des élus et des habitants volontaires, travaille à la définition des principes et orientations d'aménagement qui seront proposés sur les 6000 m<sup>2</sup> de parcelles communales inoccupées, au coeur du quartier des fleurs au Pellerin.

#### **Six scénarios proposés au vote des riverains et des habitants**

Dans un climat apaisé et constructif de concertation, les membres de la commission ont ainsi dégagé six scénarios, aussi divers que variés, répondant chacun à l'intérêt général, avec des critères, identifiés comme indispensables à conserver, favoriser ou mettre en œuvre, tels que : conserver au moins 50% d'espaces verts, les 5 accès existants et les cheminements doux, garder une dimension d'utilité publique, respecter l'intimité et le calme des riverains, favoriser le lien social, etc.

#### **Parmi les six scénarios proposés :**

**La conservation du site dans son état d'origine ; l'aménagement d'un parc ; l'implantation d'un petit équipement recevant du public (ex. micro-crèche, etc.) ; quelques maisons pour les seniors ; un peu d'habitat ou la construction d'un équipement de santé.**

#### **L'implantation d'un équipement à vocation médicale : le scénario choisi à la majorité**

Au cours du dernier trimestre 2023, les travaux de la commission spéciale ont ainsi été restitués lors de réunions publiques et les scénarios ont été soumis au vote des riverains, mais aussi des Pellerinçais, malheureusement venus peu nombreux. Le scénario de l'implantation d'un équipement d'environ 200m<sup>2</sup> dédié à la santé et un parc urbain aménagé a ainsi remporté la majorité des voix.

Après une synthèse de la participation citoyenne en conseil municipal et une évaluation de faisabilité, comme une analyse des besoins des acteurs de santé de la ville, un retour sera fait à la population.



## Le retour des caisses à savon !

Dimanche 23 juin prochain marquera la date du retour des courses de caisses à savon au Pellerin. En effet, après le succès de sa première édition, l'association ADED\* se remet en piste et cherche des bénévoles pour accompagner l'organisation de cet événement original, sportif et haut en couleurs !

Comme l'année dernière, c'est au départ du haut de la rue de l'Église que vous pourrez venir encourager les conducteurs et profiter du spectacle de ces drôles de petits bolides, customisés. Cette année, 3 courses chronométrées seront programmées pour multiplier les occasions d'admirer les caisses à savon qui seront également évaluées sur leur esthétique et leur originalité. Les deux roues de l'association Couéronnaise Esprit Solex devraient cette fois encore parader pour le plus grand plaisir de tous !

#### **Vous souhaitez participer ou être bénévole ?**

Vous êtes bricoleur et amateur de sensations fortes, le moment est venu de laisser libre cours à votre créativité et de vous inscrire pour participer aux prochaines courses de caisses à savon au Pellerin ! En effet, que vous soyez un intrépide pilote en herbe ou simplement désireux de prendre part à cette sympathique aventure avec vos amis, votre famille ou vos collègues, cet événement est l'occasion parfaite de vous créer de sacrés souvenirs !

#### **Vous avez jusqu'à la mi-mai pour vous inscrire à l'adresse [aded44640@gmail.com](mailto:aded44640@gmail.com)**

Si la vitesse n'est pas votre tasse de thé, mais que vous souhaitez tout de même contribuer à la réussite de cette belle journée, rejoignez l'équipe de bénévoles de l'événement ! En effet, qu'il s'agisse d'encadrer la sécurité des courses, de tenir une buvette, d'aider à la mise en place ou au rangement des circuits, l'association a besoin de monde pour l'aider ! Vous pourrez ainsi participer activement à l'organisation de la manifestation, rencontrer de nouvelles personnes et vivre l'événement de l'intérieur.

\* ADED : Association des enfants de divorcés





## L'association intercommunale pour la lecture et l'éveil qui donne des Aile(s)

Depuis 30 ans, les conteuses et lectrices de Aile, racontent des histoires à tous les publics de 0 à 99 ans, oeuvrant ainsi à promouvoir le livre et la lecture dans tous les milieux.

**À l'origine de l'association, une femme de lettres qui aimait les mots et qui, jusqu'à son récent départ, a partagé avec le plus grand nombre son plaisir de conter, de créer, d'imaginer et de rêver : Maryvonne Martineau.**

Depuis sa création en 1993, l'association Aile (Action Intercommunale pour la Lecture et l'Éveil) réunit des bénévoles, tout à la fois lectrices, conteuses, chanteuses, voire un peu comédiennes, animées par le plaisir de conter des histoires.

Sur demande, elles interviennent dans les communes du Pellerin, de La Montagne et de Saint-Jean-de-Boiseau, pour conter très régulièrement dans les structures de la petite enfance, les écoles maternelles et primaires, les collèges, les médiathèques, mais aussi dans les résidences de personnes âgées ou en situation de handicap, ou encore auprès de publics défavorisés, toujours avec l'objectif de faire rayonner l'art du conte et des récits.

### Aile dans les médiathèques

Chaque année, l'association propose cinq rendez-vous thématiques dans chacune des trois médiathèques que compte l'intercommunalité. Les conteuses y invitent les enfants et leurs parents à ouvrir grand leurs oreilles et à écouter des contes traditionnels, mais aussi des histoires issues des albums de la littérature jeunesse

**À la médiathèque George-Sand du Pellerin, ces rendez-vous, sur inscription, s'appellent « Raconte-moi et chocolat »**

La dizaine de conteuses de l'association alterne alors, chacune avec sa sensibilité et sa manière de raconter, des histoires stimulant l'imaginaire et abordant de nombreux thèmes de société.

### Votre prochain rendez-vous "Raconte-moi et chocolat "

Dans le cadre du festival Errances, auquel participent les villes de La Montagne et de Saint-Jean-de-Boiseau, **vos prochains rendez-vous Pellerinains avec les conteuses de Aile aura lieu samedi 24 février à 11h, sur le thème « Balade au Pays du Soleil Levant »**



## Adieu Maryvonne...

Aile c'était elle... Depuis 30 ans, Maryvonne Martineau, ancienne professeure de français et d'histoire géographie en collège, portait haut et fort les valeurs de la lecture dans cette association intercommunale qu'elle créa en 1993.

Ses amies conteuses nous parlent d'elle...

*"Aile, c'était son bébé... Elle qui aimait la langue Française et qui adorait les beaux textes a, jusqu'à la fin de sa vie, conté pour le public. Toujours avec cette volonté indéfectible de partager son plaisir de raconter des histoires et de donner au plus grand nombre l'envie de lire et de s'évader..."*

*"Toute sa vie, elle a été le moteur de l'association. Elle avait toujours des idées de lieux ou de nouveaux publics, elle se battait pour ses projets, pour avoir des subventions, nous trouver des formations. En plus elle était très créative ! C'est souvent Maryvonne qui réalisait nos costumes. "*

*"Maryvonne avait la capacité de dynamiser notre petit groupe. Elle était chaleureuse, accueillante, ouverte et avait beaucoup d'empathie. C'était quelqu'un sur qui on se reposait."*

*"Très active, Maryvonne était aussi une femme perspicace et très travailleuse. Elle préparait avec soin, chaque animation. Grâce au conte, spectacle oral et vivant, elle avait à coeur de transmettre de riches récits venant des traditions et souvent porteurs de valeurs, appréciés par tous."*

Début novembre 2023, Maryvonne Martineau a pris d'autres ailes pour s'envoler...

BOUGER...

## Créez un livre objet poétique...

Samedi 17 février dès 10h30 à la médiathèque George-Sand, la Ville vous invite à participer à un atelier poétique animé par l'auteure Mélanie Leblanc.

Mélanie Leblanc écrit de la poésie dans des livres et sur différents supports. Elle partage son temps entre l'écriture et la transmission, notamment en donnant des lectures publiques et en animant des ateliers d'écriture auprès de publics variés.

**Tel sera le cas au collège Pierre et Marie Curie du Pellerin, où Mélanie Leblanc interviendra auprès d'élèves le vendredi 16 février, mais aussi à la médiathèque George-Sand, le samedi 17 février de 10h30 à 12h, où elle proposera au public un atelier poétique de création d'un livre-objet.**

En effet, à partir de son ouvrage "108 vœux", Mélanie Leblanc proposera aux participants de créer leur livre-objet, mêlant imaginaire, écriture et création plastique.

Ouvert à toutes les âmes créatives, cet atelier a été pensé pour un public familial, accessible dès 5 ans, et plaira aussi aux adultes.

**Sur inscription au 02 51 79 81 90  
ou à l'adresse [mediatheque@ville-lepellerin.fr](mailto:mediatheque@ville-lepellerin.fr)**

### BON À SAVOIR...

Parallèlement à cet atelier et jusqu'à la fin du mois d'avril, la Médiathèque proposera, en consultation sur place, des livres d'artistes prêtés par la Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique.



## Fort Cassin fête ses 10 ans !

Dimanche 24 mars dès 13h, l'aventure Fort Cassin repart pour une 10<sup>ème</sup> édition à l'espace René-Cassin.

Événement ludique très attendu par les jeunes Pellerinçais, «Fort Cassin», organisé par l'Amicale Laique du Pellerin, invite depuis 10 ans, les enfants âgés de 5 à 11 ans à venir participer à un après-midi de jeux et de défis.

Cette année encore, de nombreuses épreuves sportives, d'adresse et de réflexion sont au programme et permettront aux enfants, par équipe de 6 ou 7, de s'amuser pour tenter de remporter les missions.

Pour cette édition spéciale "anniversaire", l'après-midi se terminera par une épreuve finale pleine de surprises, qui réunira toutes les équipes déguisées !

**Participation gratuite et ouverte à tous les enfants.**

**> Inscriptions à l'adresse [fortcassin@gmail.com](mailto:fortcassin@gmail.com)**

## JUKEBOX !

Jukebox !? Tel sera le thème du concours de planche de la prochaine édition des Journées de la BD qui aura lieu à l'espace René-Cassin les 20 et 21 avril prochains.

Vous êtes dessinatrice ou dessinateur amateur ? À vos crayons, pinceaux, souris, stylet, etc; pour afficher votre talent en participant au concours de dessin de l'association Les Journées de la BD.

Votre mission : réalisez sous forme de BD, une histoire en 3 planches (format A3), dont une couverture, à partir du thème suivant : JUKEBOX !

**Alors, qu'elles soient basées sur une chanson ou sur le mécanisme de cette belle invention, vous avez jusqu'au 3 avril 2024 pour envoyer vos réalisations à l'adresse :**

Les Journées de la BD - Yann Le Noay  
12, quai du Docteur Provost - 44640 Le Pellerin

Toutes les participations reçues seront exposées durant le festival et les lauréats se verront remettre leur prix le dimanche 21 avril à 17h.

**Retrouvez le règlement complet du concours sur <http://journesbd.free.fr/>**





## Comme des grands ! La nouvelle formule des "Bouquineries"

Temps fort culturel pour les jeunes enfants de 0 à 3 ans, l'événement intercommunal baptisé "Les Bouquineries des tout-petits" proposait depuis une dizaine d'années, une programmation de spectacles et d'animations autour des livres. Aujourd'hui, afin de permettre aux plus jeunes de s'ouvrir à encore plus de disciplines culturelles, les "Bouquineries" évoluent pour devenir "Comme des grands !". Ce nouvel événement fera place à une jolie programmation d'animations culturelles, adaptées à la petite enfance, que les tout-petits et leur famille pourront découvrir du 19 au 30 mars, dans les médiathèques du Pellerin et de Saint-Jean-de-Boiseau.

Créé en 2014, pour sensibiliser les parents et les assistants maternels à l'importance de la lecture et des comptines dans le développement de l'enfant, l'événement "Les Bouquineries des tout-petits", chaque année programmé en juin, réunissait des professionnels de la petite enfance, des parents et de très jeunes enfants dans les médiathèques des deux communes, pour partager des lectures et des découvertes culturelles, spécialement adaptées au très jeune public.

**Pour aller encore plus loin dans l'offre culturelle pour les plus petits, ce temps fort très apprécié poursuit sa route et évolue...**

**« Comme des grands ! », un nouveau nom pour le rendez-vous annuel des tout-petits au Pellerin et Saint-Jean-de-Boiseau.**

« Comme des grands ! » sera donc le nouveau rendez-vous d'éveil artistique et culturel pour les 0-3 ans. Il se tiendra un peu plus tôt dans l'année, pour éviter notamment les fortes chaleurs annonçant l'été, et s'ouvrira encore d'avantage aux différents arts, le livre restant bien sûr toujours présent parmi les propositions.

Co-construite et "mutualisée" avec plusieurs acteurs du territoire (le Relais Petite Enfance intercommunal, les médiathèques du Pellerin et de Saint-Jean-de-Boiseau, la crèche associative Le Bac à Sable et le Multi-accueil de Saint-Jean-de-Boiseau), la programmation de ce temps fort, actuellement en cours, proposera du 19 au 30 mars, dans les médiathèques des deux communes, **diverses activités culturelles gratuites pour éveiller les tout-petits aux livres, aux histoires, aux arts plastiques, au spectacle vivant, etc.**

**En attendant d'avoir l'ensemble des rendez-vous et de pouvoir réserver vos places, voici en avant-première la présentation du spectacle qui sera joué à la médiathèque du Pellerin.**

### Après la pluie

*par la Cie Les éléments DISPONIBLES*

*Durée : 30 minutes*

Après la Pluie s'intéresse aux premières expériences du tout-petit, le regard qu'il porte sur ses propres découvertes. Sa curiosité naturelle, son goût pour l'aventure, sa peur de l'inconnu, son plaisir à voir, toucher, entendre, tous ces états qui traversent pleinement le petit enfant. Les sensations du vent sur la joue, de la pluie sur la main ou du sable qui coule entre les doigts. Et puis les autres : les petites bêtes qui se cachent au fond de la mer, en haut de l'arbre, derrière les rochers et qui viennent nous chatouiller, nous gratouiller, nous pinçouiller.

**Une balade sensorielle et musicale à voir et entendre.**



Article réalisé en collaboration  
avec l'association *Autrefois Le Pellerin*.  
Plus d'infos à l'adresse  
[autrefoislepellier@outlook.fr](mailto:autrefoislepellier@outlook.fr)



Façade arrière du château de la Cossonnière  
photo prise avec l'aimable autorisation de M.Brepson, actuel propriétaire des lieux

## Le château de la Cossonnière

Située dans le hameau de la Cossonnière, entre les villages de la Béhinière, du Pé de Buzay et le Canal de la Martinière, cette grande demeure a traversé les siècles et laisse encore aujourd'hui à admirer un patrimoine architectural chargé d'histoire. En effet, datée de la fin du 15<sup>ème</sup> siècle, la propriété fût la demeure de plusieurs familles avant sa reconstruction au début du 19<sup>ème</sup> siècle. Retour sur son histoire...

### **Au XVI siècle, la propriété appartenait à la famille d'Aiguillon.**

Rachetée en 1623 par Pierre Richardeau, sieur de la Cossonnière, puis propriété de ses deux fils, Julien, puis de Philippe, elle restera dans la famille jusqu'en 1680, où la maison sera reprise par Jean-Baptiste Loquet, qui en sera le propriétaire jusqu'à son décès en 1736.

Dans un "aveu" de 1691, cette grande maison bourgeoise est décrite de la manière suivante : un grand logis couvert d'ardoises avec pavillon au grand côté vers le soleil couché, pressoir, écurie, grange, appentis ainsi que haute et basse cour au devant et jardin derrière, le tout enfermé de murailles, réservoir à poissons et 5 journaux (mesure ancienne indiquant le travail que pouvait faucher un homme durant une journée).

En 1717, La Cossonnière entre alors dans une nouvelle famille par l'union de sa petite fille, Marie Loquet, avec Jean Merlaud de la Clartière, alors procureur du Roi. Ce dernier trouvant la maison en mauvais état en fit construire une nouvelle.

Un de leur enfant, Marie-Louis, chanoine à Nantes en hérite et y fit ériger une chapelle en 1763.

### **La Révolution passe par là, le 10 septembre 1793 avec les colonnes de Beyser...**

Le château est alors détruit, à l'exception de sa chapelle.

En 1802, Francis Auguste de la Cossonnière hérite de la maison très endommagée. Il fait rebâtir une 'Folie Nantaise' et aménage les terrains alentours.

Ce dernier sera élu Maire du Pellerin de 1808 à 1811 et de 1815 à 1817 date de son décès.

### **Vers 1850, La Cossonnière devient la propriété d'Alexandre-**

### **Marie de Couffon de Kerdellec'h, puis de son fils Adrien en 1893.**

Il fit agrandir la maison en ajoutant deux pavillons latéraux de style italien en lien avec les origines de son épouse, une chanteuse italienne. Il auront 2 filles dont l'une, Jeanne de Couffon naîtra au château.

Il décède en 1931 laissant seules sa femme et Jeanne qui se trouvèrent face à de sérieux problèmes financiers.

**Lors de la seconde guerre mondiale**, Jeanne élève alors une vingtaine de chèvres et fabrique du fromage mais ses revenus restent insuffisants. En 1957, elle vend donc la propriété en viager. Au décès de sa mère en 1963, Jeanne restera seule dans la propriété. Érudite, elle publiera des poèmes dans la presse locale. Connue pour son vélo qu'elle utilisait pour venir dans le bourg, tout en lisant le journal bien étalé sur son guidon, cette particularité lui coûtera la vie dans un accident de la circulation en 1967.

### **La propriété revient donc aux acheteurs en viager, la famille Gilles Lynier de la Bérardière qui la revend à Mr Rolland Guillot.**

Ce dernier entreprend la restauration du château et de la chapelle et s'y installe pour une retraite tranquille.

Hélas pour lui, EDF projetant de bâtir une centrale nucléaire à proximité, il vend le domaine au distributeur d'électricité en 1981, qui revendra à son tour la propriété, 3 ans plus tard à Mr Cordier, à l'abandon du projet.

### **Aujourd'hui, la propriété appartient à Mr et Mme Brepson qui continuent l'entretien et la rénovation intérieure et extérieure de fort belle façon.**

## Naissances

Owen AUTON (19/09), Thimothée AVERTY DEPAIX (30/09), Jonathan DURAND (03/10), Basile ARDANA (26/10), Aaron ANNICETTE-MONDELIS (20/11).

## Décès

Bernard TESSIER (12/09), Denise HERVÉ, veuve THOMAS (13/09), Yann FOURNIER (16/09), Paulette SÉJOURNÉ, épouse FOUQUET (01/10), Pascal VALADIE (01/11), Jean JARNOUX (08/11), Marcelle ROCHETEAU, veuve FONTENEAU (21/11), David PHILIPPART (28/11), Jeannette BOUCHEREAU, veuve CHAFI (30/11), Donatien COËSLIER (15/12), Jean-Pierre ROUSSEAU (16/12), Marie KERDREUX, veuve GUILLOU (21/12), Jocelyne VIDEMENT, veuve AUBINAIS (21/12), Bernard LE DISEZ (22/12), Louis GRANET (22/12), Juliette LECOMTE, née LORE (01/01) et Jean-Pierre BRANCHETEAU (02/01).

**Mairie** - Rue du Docteur Gilbert-Sourdille

☎ **02 40 04 56 00**

• Lundi > Vendredi : 9h/12h - 14h/17h30

**La Mairie reste ouverte jusqu'à 18h le mardi**

**Mairie annexe / France services**

Allée George-Sand

☎ **02 40 05 69 81**

• Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h - 12h30

• Jeudi : 9h - 12h30 / 14h - 18h30

**Pôle Adine-Riom** - Allée George-Sand

☎ **02 40 97 36 35**

• Lundi et vendredi : 8h30 - 12h30 (sur rendez-vous)

• Mercredi et Jeudi : 14h - 17h30

**Médiathèque George-Sand** - Allée George-Sand

☎ **02 51 79 81 90**

• Mardi : 14h30 - 19h

• Mercredi et vendredi : 10h - 13h / 14h30 - 18h

• Samedi : 10h - 13h / 14h30 - 17h

▶ **Médecins et ambulances : 15**

▶ **Cabinets infirmiers :**

> **Briche, Guillou et Le Bideau**

8, rue de l'Enclos - **02 28 01 08 58**

> **Coden et Désert**

13, rue du Prieuré - **02 40 04 56 10**

▶ **Pharmacies de garde : 32 37**

▶ **Vétérinaire : 02 40 04 64 23 (Dr. Lisner)**

▶ **Dentistes de garde : www.cdcd44.fr**

### BON À SAVOIR..

**Depuis le 8 janvier, afin d'améliorer le service médical aux patients, le laboratoire BMPR, situé 7 av. de la Libération à La Montagne, ouvre ses portes 30 minutes plus tôt.**

Ainsi l'ouverture est passée de 7h30 à 7h du lundi au vendredi. Le samedi l'ouverture reste fixée à 7h30.

**Sont prioritaires pendant cette première demi-heure, les personnes qui partent travailler.**

## JANVIER

■ Samedi 20 janvier - **10h**

**Potins numériques - Atelier "Stop Motion en lego"**

*Médiathèque George-Sand*

■ Lundi 22 janvier - **19h**

**Atelier citoyen dans le cadre de l'étude urbaine**

**"Coeur de bourg, coeur de ville"**

> **Sur inscription : plan.guide.lepellerin@gmail.com**

*Espace Adine Riom - Salle Le Pé de Buzay*

■ Samedi 27 janvier - **14h**

**Assemblée générale d'Autrefois Le Pellerin**

*Espace René-Cassin - Salle La Martinière*

## FÉVRIER

■ Lundi 5 février - **19h**

**Conseil municipal**

*Espace René-Cassin - Salle La Martinière*

■ Samedis 10 février et 2 mars - **10h**

**Potins numériques - Initiation à la programmation de pilotage de drones**

*Médiathèque George-Sand*

■ Samedi 17 février - **10h30**

**Atelier poésie avec Mélanie Leblanc**

*Médiathèque George-Sand*

■ Samedi 24 février - **11h**

**Raconte-moi et chocolat par l'association Aile**

*Médiathèque George-Sand*

■ Mercredi 28 février - **De 14h30 à 16h30**

**Braderie de livres de l'Espace jeunes**

*Médiathèque George-Sand*

## MARS

■ Samedis 16 mars et 6 avril - **10h**

**Potins numériques - Atelier Booktubing avec un studio numérique**

*Médiathèque George-Sand*

■ Du 19 au 30 mars

**Comme des grands !**

*Dans les médiathèques du Pellerin, de la Montagne et de Saint-Jean-de-Boiseau*

■ Dimanche 24 mars - **Dès 13h**

**Fort Cassin**

*Espace René-Cassin*

■ Lundi 25 mars - **19h**

**Conseil municipal**

*Espace René-Cassin - Salle La Martinière*

## AVRIL

■ Samedi 6 avril - **À partir de 19h30**

**Dîner dansant de la section Danse orientale de l'Amicale Laïque du Pellerin**

> **Réservations jusqu'au 30 mars au 06 65 06 61 44 ou au 06 31 08 32 79**

*Espace René-Cassin - Salle La Martinière*



Le Maire et  
le Conseil Municipal  
vous présentent leurs

Meilleurs  
vœux



Année olympique !

COMME  
DES  
GRANDS !

Du 19 au 30 mars

Dans les médiathèques  
de Saint-Jean-de-Boiseau  
et du Pellerin

